



Convention Simplifiée de Formation N° T26007C-A

Entre les soussignés :

◆ **LCF**

101 chemin du champ de chaux
01 250 Tossiat
Numéro de Déclaration d'Activité : 82690781469 enregistré
auprès du Préfet de Région RHONE ALPES AUVERGNE

◆ **LIP SECOND OEUVRES**

COULOIR A
68 AV DE PARME
01 000 BOURG-EN-BRESSE

Représenté par : **M. Maechel Antoine**

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la 6ème partie et des catégories prévues à l'article L.6313.1 du Code du Travail relatif à la formation professionnelle continue tout au long de la vie

Article 1 : Objet de la Convention

LCF organise l'action de formation suivante :

N° session : T2600SA

L'action entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du Code du Travail :

Action de formation

- Intitulé** : CACES® R486A Rattrapage Théorie + test - 7h
- Objectifs** : Répondre au Décret du 02 décembre 1998 et à l'arrêté du 02 décembre 1998 art. 2
Etre capable de conduire en sécurité, une PEMP (selon la catégorie).
Se préparer au test(s) CACES® recommandation CRAMTS R.486 ou à l'examen de conduite organisé par l'employeur.
Obtenir l'examen de conduite délivré par l'employeur et permettre l'obtention de l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur.
- Contenu formation** : Détaillé dans la fiche programme en pièce jointe
- Durée - Dates** : 1.00 Jours (7.00 H.) le 04/03/2026
- Lieu** : LCF TOSSIAT - Tossiat - 101 chemin du champ de chaux - 01250 Tossiat - Tél : 04.78.90.60.22 -
- Participant(s)** : BELGHITI Moulay Youssef
Nombre de participant(s) : 1

Article 2 : Modalités Financières

L'engagement pris par l'entreprise en vertu de la présente convention porte sur un montant de :

Libellé	Financier	Qté	Prix Unit. HT	TVA	Total HT
CACES® R486A Rattrapage Thé	LIP SECOND OEUVRES	1	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total HT :					0.00 €
TVA :			0.00 €	TOTAL TTC :	0.00 €

- Conditions de Paiement** : LIP SECOND OEUVRES - BOURG-EN-BRESSE : Règlement à 30 jours fin de mois
- OPCO** : si subrogation
- Nom de l'OPCO :
- Numéro de dossier :

Important envoi des titres par la poste : Si l'adresse d'expédition des titres CACES® / Attestations de formation est différente de l'adresse inscrite sur la présente convention merci de bien vouloir l'inscrire ci dessous :

.....
Au tel cas, les éléments seront envoyés à l'adresse de la convention et la réédition sera facturée à hauteur de 25€ TTC.

Article 3 : Conditions Générales et de Vente

La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise pour la durée visée à l'article 1. Elle est établie en deux exemplaires dont l'un doit être retourné à LCF après signature.

LCF se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation jusqu'à 3 jours de la date prévue de déroulement de ladite prestation.

En cas de résiliation de la présente convention par l'entreprise à moins de 10 jours de la date de début de la formation, LCF retiendra sur le coût total, les sommes qui lui sont dues pour ladite formation, à savoir 50 % au minimum, et jusqu'à 100% pour une annulation survenue 3 jours avant le début de la formation.

LCF



Conformément à l'Article L6354-1 du Code du Travail, en cas de modification unilatérale par l'organisme de formation, l'entreprise se réserve le droit de mettre fin à la présente convention pour toute modification à moins de 3 jours avant la date de début.

Les titres originaux (CACES, attestations, etc.) seront envoyés dès réception du règlement de la facture.

En cas de plainte ou réclamation concernant la formation ou le test CACES®, vous pouvez nous demander via l'adresse suivante, notre procédure :formation@lecentreformation.fr

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Lyon sera seul compétent pour régler le litige.

En cas de modification des éléments ci-dessus indiqués, la facture annulera et remplacera la présente convention.

Fait à Chassieu, le 27 février 2026

En deux exemplaires originaux dont un pour chacune des parties.

La signature de la présente convention emporte l'acceptation des Conditions Générales de Vente jointes

Pour LIP SECOND OEUVRES

LES INTERMÉDIAIRES PROFESSIONNELS - LIP
18 Impasse de l'Asynalte - 69366 LYON cedex 07
Tél. 04 72 71 00 05 | www.lipgroupelip.com
SIREN 879 022 001 - APE 78.20 Z
SAS au capital de 1 000 000 €

Pour LCF

Pascale ROUX

Gérante

LCF (société sociale)
23 rue Ampère
69360 CHASSIEU
Tél. 04 78 93 60 22
Fax. 04 37 60 23 79
SIRET 841 014 679 00012 - APE 8559 A
N° RCS Lyon 82 00 07 81 466

LCF

101 chemin du champ de chaux - 01250 Tossiat
Tél. : 0478906022 - E-mail : formation@lecentreformation.fr
SARL au capital de 30 000 - N° Siret : 445 186 679 00012 - N° TVA Intra. : FR29445186679 - Code NAF : 8559A